



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 40734

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le troisième plan cancer. En décembre 2012, le Président de la République a annoncé son lancement. Depuis, une mission d'évaluation du plan cancer 2009-2013 a été confiée au professeur J.P. Vernant qui vient de remettre son rapport. Aussi, alors que le mois d'octobre rose est un moment de sensibilisation au cancer du sein, elle lui demande quelles recommandations seront reprises dans le troisième plan et la date à laquelle son contenu sera connu.

Texte de la réponse

Se fondant notamment sur le travail confié au professeur Jean-Paul Vernant, le troisième Plan cancer 2014-2019 a été présenté par le Président de la République le 4 février 2014. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie nationale de recherche. Il est décliné en quatre axes qui sont de guérir plus de personnes malades en favorisant des diagnostics précoces et en garantissant l'accès de tous à une médecine de qualité et aux innovations, de préserver la continuité et la qualité de vie en proposant une prise en charge globale de la personne, pendant et après la maladie, en tenant compte de l'ensemble de ses besoins, d'investir dans la prévention et la recherche pour réduire le nombre de nouveaux cas de cancer et préparer les progrès à venir, d'optimiser le pilotage et les organisations de la lutte contre les cancers pour une meilleure efficacité en y associant pleinement les personnes malades et les usagers du système de santé. Le suivi du plan est assuré par un comité de pilotage interministériel qui a été installé le 20 mai 2014. S'agissant du dépistage organisé des cancers, la nouvelle organisation prévoit un comité stratégique présidé par le directeur général de la santé réunissant l'institut national du cancer (INCa), l'assurance maladie et les autres directions du ministère chargé de la santé. Pour chaque type de cancer (sein, colon, col), des comités permanents seront placés sous le pilotage technique de l'INCa.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40734

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10941

Réponse publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4490